



## Conditions générales de vente du Centre de formation

### Désignation

Le Centre de Formation fait partie intégrante des entreprises de la Fondation Foyer-Handicap (ci-après désignée avec le sigle FFH).

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

**Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de La Fondation Foyer-Handicap.

**Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.

**Formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue du Centre de formation et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.

**Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par le Centre de formation pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

**CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

### ■ Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le Centre de formation pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente (CGV). Les CGV prévalent sur tout autre document du client.

### ■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en francs suisse et TTC.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de FFH. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant correspondant au taux d'intérêt légal. FFH aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à FFH.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le début de la formation.



## Conditions générales de vente du Centre de formation

### ■ Dédit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le Client au Centre de formation au moins 7 jours avant le démarrage de la formation de groupes, FFH offre au Client la possibilité :

1. De repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue du Centre de formation.
2. De remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

### ■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par le Centre de formation pour FFH. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Dans ce dernier cas de figure, si la formation est prise en charge par un tiers ou FFH en direct, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, FFH se réserve le droit de facturer des frais d'annulation calculés comme suit :

Dans le cas de cours en groupe :

- ➡ si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation ;
- ➡ si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50 % du prix TTC de la formation ;
- ➡ si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix TTC de la formation.
- ➡ Dans le cadre de cours particuliers :
- ➡ si l'annulation intervient plus de 24h avant le rendez-vous, le cours peut être reporté à une date ultérieure ;
- ➡ si l'annulation intervient moins de 24h avant le rendez-vous, les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix TTC de la formation.



## Conditions générales de vente du Centre de formation

### ■ Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée des formations est fixée sur la commande.

Le Centre de formation accueille les Stagiaires du lundi au vendredi :

- ➡ de 8h à 12h et de 13h à 17h ;
- ➡ sur demande entre 12h00 et 13h00 et de 17h à 19h.

### ■ Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le Centre de formation peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le Centre de formation se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

### ■ Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par le Centre de Formation au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » écrit doit être retourné au Centre de Formation par tout moyen à la convenance du Client : en main propre, courrier postal, mail.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre le Centre de Formation et le Client.

Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

### ■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, FFH est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. Le Centre de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure.



## Conditions générales de vente du Centre de formation

### ■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par le Centre de formation pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de FFH. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### ■ Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

### ■ Confidentialité, protection des données et communication

FFH, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le Centre de formation au Client. FFH s'engage à ne pas communiquer à des tiers, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client (personne morale) accepte d'être cité par FFH comme client du Centre de formation. A cet effet, le Client (personne morale) autorise FFH à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### ■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

1. Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre du Centre de formation.
2. Le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.
3. En particulier, FFH conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.



## Conditions générales de vente du Centre de formation

4. Enfin, FFH s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

### ■ Litiges, droit applicable et juridiction compétente

Les CGV détaillées dans le présent document sont régies par le droit Suisse. En cas de litige survenant entre le Client et FFH à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents du canton de Genève, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.